

SPÉCIAL JEUNES

— ENVIE DE —

BONS PLANS

Le Crédit Mutuel vous accompagne
à chaque étape importante de votre vie

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

VIBRONS ENSEMBLE !

Le Crédit Mutuel, la banque de la musique !

Soucieux d'être plus qu'un simple partenaire financier, le Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie met également des moyens humains et matériels pour apporter des services supplémentaires aux festivaliers. Nous avons à coeur de porter les valeurs de générosité, de partage, de respect des différences et de cohésion en vibrant ensemble, au son de la musique !

Aujourd'hui,
nous soutenons
plus de 30 festivals
sur notre territoire.



Le site internet **«Je donne le LÀ»** qui vous partage des rendez-vous musicaux à ne pas manquer !

FACILITEZ-VOUS LA BANQUE !

Eurocompte⁽¹⁾

- Un **compte bancaire**
- Une **carte de paiement**
- Une **application** aux multiples fonctionnalités
- Votre conseiller à vos côtés, en Caisse, en **rendez-vous vidéo ou par téléphone⁽²⁾** !



Les **6 premiers mois offerts⁽³⁾** !

(1) Eurocompte Jeune 15-25 ans, offre sous conditions et sous réserve d'acceptation de votre Caisse. Sous réserve d'accord parental pour les mineurs.

(2) Service 0.12€/min + prix de l'appel.

(3) Offre découverte pour toute première souscription d'une convention Eurocompte Jeune, les 6 premiers mois de cotisations sont offerts. Voir conditions en Caisse.



VOTRE NOUVEAU CHEZ VOUS VOUS ATTEND !



Une assurance adaptée à votre logement⁽¹⁾ :

- Un **tarif préférentiel** pour les jeunes de moins de 28 ans
- Un **contrat adapté à la colocation**
- **Protection de vos équipements et mobilier**⁽²⁾
- Prise en charge du **ménage de votre appartement** lors de votre départ⁽³⁾



Le 1^{er} mois offerts⁽⁴⁾ !

(1) Sous réserve d'acceptation de votre Caisse de Crédit Mutuel. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

(2) Protection contre la casse de votre smartphone, appareils photos... d'une valeur unitaire de 120€ avec l'option Tous Risques Mobilier.

(3) En cas de déménagement, prise en charge du ménage à hauteur de 200€ si l'ancien et le nouveau logement sont assurés aux ACM. Prestation d'assistance assurée par AWP P&C - SA au capital de 17 287 285 € - 519 490 080 RCS Bobigny - 7 rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen - Entreprise régie par le Code des assurances et mise en oeuvre par AWP France SAS - SAS au capital de 7 584 076,86 € - 490 381 753 RCS Bobigny - Siège social : 7 rue Dora-Maar, 93400 Saint-Ouen - Société de courtage d'assurances - Inscription ORIAS 07 026 669 - HYPERLINK www.orias.fr, opérant sous le nom commercial «Mondial Assistance».

(4) À la souscription du premier contrat éligible à l'offre, d'un contrat éligible à l'offre dans les 6 mois suivant la première souscription d'un contrat majeur d'assurance, le 1^{er} mois de cotisation est offert à la souscription. Voir conditions en Caisse.

Contrats d'assurance de ACM Vie SA et de ACM IARD SA, entreprises régies par le Code des assurances. Immatriculations des intermédiaires en assurance consultables sous www.orias.fr.

FINANCEZ VOS ÉTUDES EN FRANCE OU À L'ÉTRANGER !

Le Prêt études⁽¹⁾:

- Finance vos **frais de scolarité**, vos **loyers** et vos **équipements informatiques**
- Ouvert aux **étudiants et apprentis⁽²⁾**, quelle que soit la formation suivie



**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**



**Un taux préférentiel
et frais de dossier offerts !**

(1) Après étude et sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse de Crédit Mutuel. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours à compter de la signature du contrat et d'un délai légal de mise à disposition des fonds. Pour l'obtenir, il convient de présenter votre carte d'inscription universitaire ou une attestation de cycle de formation, ainsi que la caution de vos parents (ou de toute personne physique majeure). Les justificatifs de frais de scolarité, de loyer ou de vos équipements informatiques permettront d'évaluer le montant de votre prêt et vous seront demandés pour chaque déblocage. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

(2) Jusqu'à 28 ans.



BOUCLEZ VOTRE CEINTURE !

Nos avantages auto :

- Prêt permis à **1 € par jour**⁽¹⁾

*pour un prêt « Permis à un euro par jour » d'un montant de 1200 € et d'une durée de 40 mois, vous remboursez 40 mensualités de **30€**. **Taux annuel effectif global (TAEG) fixe de 0%** (taux débiteur fixe : 0 %).*

Montant total dû par l'emprunteur : 1200 €. Pas de frais de dossier. Le montant des mensualités indiqué ci-dessus ne comprend pas l'assurance facultative proposée habituellement : assurance Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) calculée sur le capital restant dû, avec un montant de 1ère cotisation mensuelle de 1,09 €, un montant total sur la durée du crédit de 22,49 € et un taux annuel effectif de l'assurance (TAEA) de 1,10 %. Conditions au 01/06/2022

- **Taux préférentiel**⁽¹⁾ prêt auto
- Une assurance auto **adaptée à vos besoins** avec un **stage prévention**⁽²⁾ ou encore un **retour au domicile en taxi**⁽³⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



Une prime permis de **60€ offerte**⁽⁴⁾ !

(1) Après étude et sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse de Crédit Mutuel. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours à compter de la signature du contrat et d'un délai légal de mise à disposition des fonds. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

(2) Pour une participation au stage J Prévention, obtention de conditions avantageuses. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

(3) Mise en fourrière ou soirée difficile, prise en charge d'un taxi une fois par année d'assurance et jusqu'à 100€. Voir conditions en Caisse.

(4) Sous réserve d'acceptation de la Caisse. Sous réserve de produire un justificatif d'inscription à la conduite accompagnée ou au permis de conduire en cours de validité, du versement de 1 € et de la détention d'un Eurocompte Jeune depuis plus de 6 mois.

UN COUP DE POUCE POUR VOS PROJETS !

L'Avance Jeunes⁽¹⁾:

- Entrée en **études** ou dans la **vie active**
- Finance vos **équipements d'habitation**, la **caution** de votre logement, **votre ordinateur**...
- Jusqu'à **1500€**

Tout ce dont vous avez besoin !

Exemple : Si vous empruntez la somme de 1 500 € pour financer votre inscription sur 12 mois, **vous rembourserez 12 mensualités de 125 €** hors assurance emprunteur facultative

Le montant total dû par l'emprunteur s'élèvera à 1500 € dont 0 € de frais de dossier. **Le taux annuel effectif global fixe est de 0%** hors assurance emprunteur facultative, taux annuel débiteur fixe de 0%. L'assurance facultative proposée habituellement : assurance décès, perte totale et irréversible d'autonomie (PTIA) d'un montant mensuel de 0,30 € pour une personne s'ajoute au montant des mensualités ci-dessus si elle est souscrite, le montant total sur la durée du crédit est de 3.60 € et le taux effectif de l'assurance (TAEA) de 0.44%. Conditions 01/06/2022.

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**



Un taux à 0%, frais de dossier offerts et sans justificatif d'achat !

(1) Après étude et sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse de Crédit Mutuel. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours à compter de la signature du contrat et d'un délai légal de mise à disposition des fonds. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.



LA SANTÉ TOUTE L'ANNÉE SANS VOUS RUINER !



Nos avantages santé :

- Une **complémentaire santé à 17€** par mois⁽¹⁾
- **Pas d'avance de frais** avec la carte Avance Santé⁽²⁾
- **Accès à la télémédecine**⁽³⁾ en toute confidentialité



**Un accompagnement complet
à l'étranger** ⁽⁴⁾

(1) Offre réservée aux 16/25 ans, ayant le statut d'étudiant. Offre valable jusqu'au 31/12/2022. L'ensemble des offres et services proposés dans ce document est soumis à conditions dont le détail pourra vous être précisé par votre Caisse de Crédit Mutuel. Les modalités, garanties et exclusions éventuelles sont affichées dans la notice d'information disponible auprès de votre Caisse. Sous réserve d'accord parental pour les mineurs.

(2) Vous n'êtes débité qu'après avoir été remboursé par votre régime de base et votre contrat complémentaire santé. La carte Avance Santé ne dispense pas d'un reste à charge. Voir conditions en Caisse.

(3) Service de téléconsultation fourni par MédecinDirect.

(4) Frais de santé, assistances, dommages RC. Voir conditions dans votre Caisse de Crédit Mutuel.

CONSTITUEZ VOTRE CAPITAL EN DOUCEUR

En vue de la préparation d'un voyage, de l'achat d'une voiture ou d'un projet immobilier.

Se créer un capital disponible : avec le **Livret Jeune**⁽¹⁾ ou le **Livret Bleu**

- Simple à utiliser
- Sécurisé
- Accessible à tout moment

Se constituer un capital pour plus tard :

- Avec le **Plan d'Épargne en Actions**⁽¹⁾ : dynamiser votre capital en investissant sur les marchés financiers
- Avec le contrat d'assurance-vie multisupport **Plan Assurance Vie** : diversifier votre capital en préparant vos projets

Nous attirons votre attention sur le fait que la souscription à ce type d'investissement présente un risque de perte de capital lié aux fluctuations des marchés. Le titulaire d'un PEA ou d'un Plan Assurance Vie doit être en mesure d'accepter ces fluctuations à la hausse comme à la baisse. Les marchés financiers peuvent offrir des opportunités et des perspectives de rentabilité intéressantes. Pour cela, il faut toutefois accepter une part de risque inhérente à ce type d'investissement, car les marchés fluctuent à la hausse comme à la baisse. Contrairement aux fonds en euros qui offrent une garantie de capital à hauteur des primes versées nettes de frais, les unités de compte ne garantissent pas le capital versé et sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse, les performances passées ne laissant pas préjuger des performances futures. L'assureur ne s'engage que sur le nombre de parts net de frais du contrat et non sur la valeur de ces parts. L'allocation en unités de compte doit être en adéquation avec votre profil d'investisseur préalablement défini.



Programmez des versements automatiques afin d'alimenter vos placements ou votre contrat d'assurance-vie en toute tranquillité.



(1) Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

FAITES DÉCOLLER VOS PROJETS !



Challenge des Jeunes :

Tout au long de l'année, **Créavenir** propose de soutenir les **jeunes** de son territoire dans la réalisation d'un projet collectif.

- De **12 à 28 ans***
- Projets **culturels, sportifs, scolaires** ou **solidaires**
- Dépôt de dossier **toute l'année**



Subvention jusqu'à **1000€*** !

*Conditions sur <http://creavenir.org/dispositifs-creavenir/challenge-des-jeunes/>. La participation des mineurs implique qu'ils aient préalablement obtenu l'autorisation de participer auprès du (des) titulaire(s) de l'autorité parentale les concernant. Créavenir - Siège social : 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 9. www.creavenir.org. Association loi 1901, créée le 26/11/1983 et déclarée. Le 2/12/1983, J.O.NC 463.



Crédit Mutuel
— Maine-Anjou, Basse-Normandie —

bouygues TELECOM

Nos offres téléphonie* :

- Une large gamme de forfaits **avec ou sans engagement** adaptés à votre façon de communiquer.
- Un **large choix de smartphones**



Des offres exclusives réservées
aux clients Crédit Mutuel

*Voir conditions et détails des offres en Caisse de Crédit Mutuel. Crédit Mutuel distribue les offres de Bouygues Telecom. Bouygues Telecom – 37-39, rue Boissière – 75116 Paris – SA au capital de 929 207 595,48 € – RCS PARIS 397 480 930.



VOTRE CONSEILLER TOUJOURS À VOS CÔTÉS, MÊME À DISTANCE

ENTREZ, APPELEZ, CLIQUEZ

Au Crédit Mutuel vous disposez du meilleur !

PRENDRE RENDEZ-VOUS avec votre conseiller :



En Caisse de Crédit Mutuel



En rendez-vous vidéo*



Par téléphone

0 821 080 080

Service 0,12 € / min
+ prix appel

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 et le samedi de 8h30 à 13h.



En accédant à son agenda sur www.creditmutuel.fr*

* Si vous êtes abonné à nos services en ligne.

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'information commerciale de la part de votre caisse de Crédit Mutuel, informez-en votre conseiller. Cette démarche n'entraîne aucuns frais.

DOCUMENT À CARACTÈRE COMMERCIAL. L'ensemble des offres et services proposés dans ce document est soumis à conditions dont le détail pourra vous être précisé par votre Caisse de Crédit Mutuel.

Édité par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS LAVAL - 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 09, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459, 75436 Paris Cedex 09. N° Orias 07 024 314. Les Caisses du Crédit Mutuel sont des intermédiaires en opérations d'assurances inscrits au registre national des intermédiaires d'assurances consultable sur www.orias.fr. Contrats d'assurance souscrits auprès d'ACM VIE S.A et ACM Vie SAM, entreprises régies par le Code des assurances.

Crédits photos : Gettyimages.